

Le Mot du Maire

Vous découvrez le nouveau Bulletin Municipal dont la conception a évolué pour une meilleure information ; chacun y trouvera les renseignements nécessaires pour faciliter la vie quotidienne.

Le Budget 2009 a été voté face à la crise économique ; le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts.

Ce Budget s'inscrit dans la tradition de gestion rigoureuse et de transparence que le Conseil Municipal s'est engagé à suivre.

A l'approche de l'été, je souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Raymond LOPEZ



Photo : F. Hédelin

Rinaldo PIZZA

Pizza au feu de bois à emporter

Ouvertures
l'Hiver : du Mardi au Dimanche de 18h00 à 22h00
l'Été : Tous les jours de 18h00 à 22h00

Tél. : 04 68 89 71 92

40 avenue du Maréchal Joffre - Saint-Genis-des-Fontaines



es-M Informatique

CANAL Sebastien

Maintenance - Vente - Formation
A DOMICILE OU EN ATELIER
Particulier et Professionnel


Port. : 06 82 27 05 37
Tél. : 04 68 82 50 90
cs-m.informatique@orange.fr




TERRASSEMENTS Serge GAZZOLA

TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLE
AMÉNAGEMENTS DES SOLS
CLÔTURES PISCINES
LIVRAISON À DOMICILE
SABLES - GRAVIERS - TERRE
DEVIS GRATUITS

Tél. / Fax : 04 68 89 27 68 - Port. : 06 72 14 44 25
30 rue Maréchal Joffre - 66740 Laroque-des-Alberes



OXYNAT

Oxygène et Nature
Constructeur Maison Ossature Bois

- Avoir-Projet
- Plan sur mesure
- Maîtrise d'œuvre
- Périsse de construction
- Charpente et Pergolas
- Terrasse et Mezzanine
- Extension et Rénovation
- Couvertures Zinguerie
- Parquets et Lambris

Tél. : 09 61 35 09 39 - Fax : 04 68 87 28 03
20 bis avenue Maréchal Joffre - 66620 Brouilla - oxynat@orange.fr




ST GENIS JARDIN

ENTRETIEN - CRÉATION - ÉLAGAGE
Livraison de terre

Port. : 06 14 40 48 28
Tél. : 04 68 83 96 50

70 avenue du Maréchal Joffre - 66740 Saint-Genis-des-Fontaines
stgenisjardin@orange.fr




Plomberie Générale

Arnaud BORDET
11 rue G. Brassens - 66740 Saint-Genis

Port. : 06 84 77 14 86 - Tél. : 04 68 89 78 79



SOCOTEC CHARPENTE ACIER POUR VILLAS ET IMMEUBLES

CHARPENTES ISOLASUD

Tél. : 04 68 95 01 77 - Fax : 04 68 89 74 17

Route de Brouilla - BP 12
Saint-Genis-des-Fontaines

www.isolasud.com
isolasud@wanadoo.fr



Le Dé à Coudre

Création sur mesure et transformation de vêtements
Retouches - Robes de mariées - Costumes de danse
Décoration intérieure - Rideaux - Stores - Coussins
Habillage de lit - Housses de chaises et canapés...

Déplacement à domicile

Tél. : 04 68 39 59 78
Port. : 06 77 72 65 21
www.couture-decoration-66.com



CETTE PUBLICATION EST ÉDITÉE PAR

CGEO emf-editions.fr - aix@cgeo.fr

Reproduction interdite - Modèle déposé - Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2009

CONCEPTION/RÉALISATION/RÉGIE

ROSNY-SOUS-BOIS 01 48 48 70 70
NANTES 02 51 84 27 00
RENNES 02 23 20 64 22
AIX-EN-PROVENCE 04 42 97 50 30





Domaine Pages Huré

Muscats
Côtes du Roussillon
Vins de Cépages

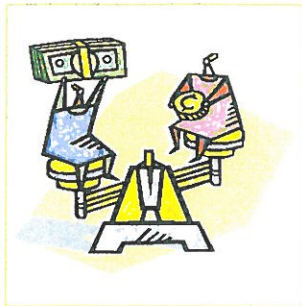
Élaboré par Jean Louis PAGES - Propriétaire Récoltant
Dégustation et vente au Caveau

Tél. / Fax : 04 68 89 82 62
Port. : 06 13 42 07 51

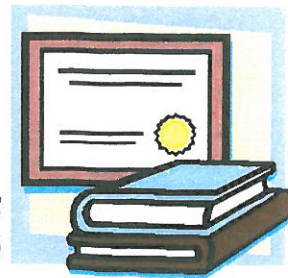
2 allée des Moines - 66740 Saint-Genis-des-Fontaines
E-mail : pages.hure@free.fr



SOMMAIRE



**BUDGET
PAGES 4**



**INFORMATIONS PRATIQUES
PAGES 5-6**



**LA VIE DES ECOLES
PAGES 6-7**

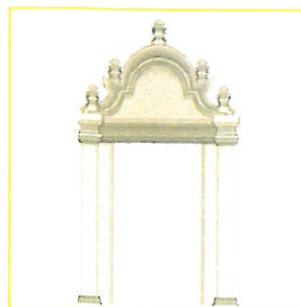
**UN DEFIBRILLATEUR
SUR LA COMMUNE
PAGE 7**



**TRAVAUX COMMUNAUX
PAGE 8**



**ENVIRONNEMENT
PAGE 9**



**PATRIMOINE ET CULTURE
PAGE 10**



**ANIMATIONS
PAGES 11-12**



**LA VIE DES ASSOCIATIONS
PAGE 13**



**EXPOSITIONS - SAINT-GENIS EN FÊTE
PAGES 14-15**



**LES TRUCS DE MA GRAND'MÈRE
PAGE 15**

BUDGET PRIMITIF 2009

Voté en séance publique du Conseil Municipal le 31 Mars dernier, le **Budget Primitif 2009** répond à la problématique suivante :

1 - Comme annoncé lors de la « Cérémonie des Vœux » à la population le 4 Janvier dernier, la Municipalité a décidé de **ne pas augmenter les taux communaux**.

Cette décision ne s'applique pas sur la variation des bases gérées par les Services Fiscaux.

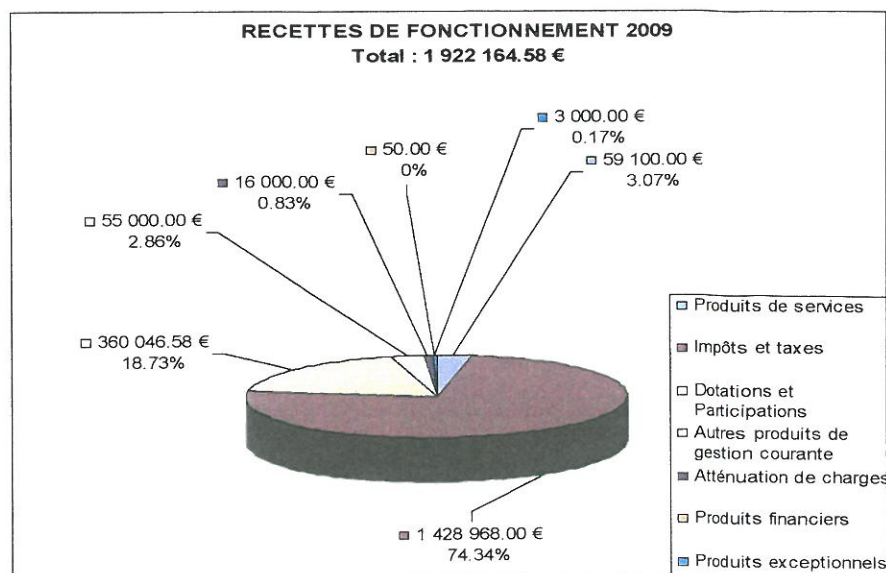
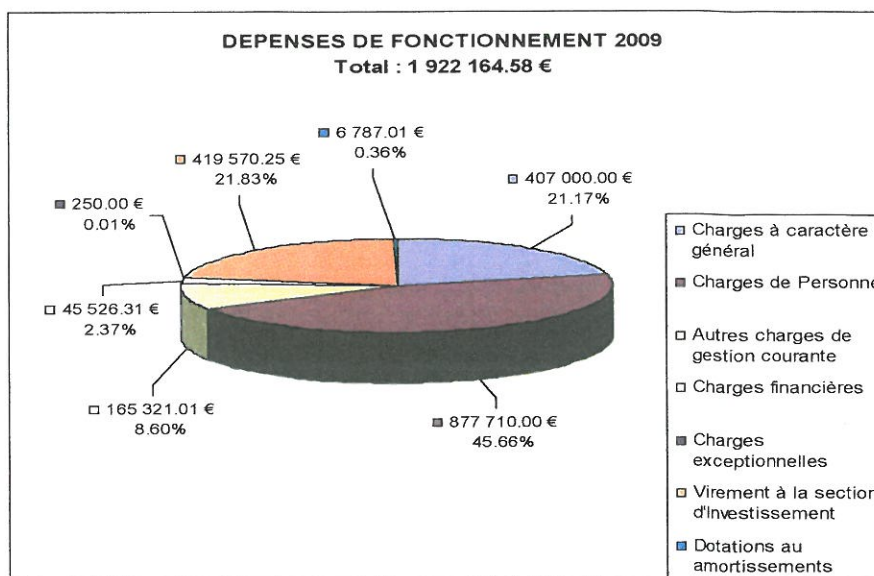
FISCALITÉ 2009

	Taux 2008	Taux 2009	Bases 2009	Produit 2009
Taxe Habitation	12.52	12.52	4 484 000.00	561 397.00
Foncier Bâti	21.10	21.10	2 738 000.00	577 718.00
Foncier Non Bâti	46.89	46.89	110 900.00	52 001.00
				1 191 116.00

2 - Une **très faible croissance** de la **DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)**, soit + **0.3256 %**.

Cette faible augmentation s'explique par la prise en compte au 1.01.2009 du recensement général de la population, soit 2 777 habitants.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



INFORMATIONS PRATIQUES

Révision Annuelle des Listes Electorales

La Commune procède à la révision annuelle des listes électorales, conformément aux dispositions du Code Electoral, à partir du **1^{er} Septembre** et ce, jusqu'au **31 Décembre prochain**.

Les personnes, déjà inscrites sur les listes et ayant changé d'adresse sur la Commune, sont invitées à se présenter munies d'un **justificatif de domicile avant le 31 Décembre 2009**.



Recensement Militaire

Le **recensement est obligatoire pour tous les garçons et les filles âgés de 16 ans**. Il doit être fait à la **Mairie**, au plus tard 3 mois après la date anniversaire, par le **jeune qui doit venir lui-même** : **le recensement est une démarche citoyenne**. Les pièces à fournir sont le livret de famille, la Carte Nationale d'Identité, un justificatif de domicile (facture EDF ou Téléphone).

Une **attestation de recensement** est remise ; il faut la conserver car elle sera utile pour passer le permis de conduire, pour se présenter à des examens : brevet des Collèges, BAC... pour s'engager dans l'Armée.

JAPD : Journée d'Appel à la Défense

Créé en 1998 après la suppression du service militaire, la « **JAPD** » est la dernière étape du parcours de la citoyenneté **après le recensement en Mairie à l'âge de 16 ans**.

Chaque année, près de **800 000** jeunes Français participent à cette journée sur 256 sites en Métropole et Outre-Mer. Chaque jeune recensé est **convoqué dans l'année de ses 17 ans** (la loi précise avant l'âge de 18 ans).

Dans les Pyrénées-Orientales, la « **Caserne Joffre** » à **Perpignan** et le « **CNEC** » de **Mont-Louis** accueillent les jeunes du Département. Par ailleurs, certaines Communes qui le souhaitent, peuvent participer à l'organisation d'une « **JAPD** » exceptionnelle.

Ce rendez-vous constitue l'unique contact entre l'Armée et les jeunes. Ces derniers **sont sensibilisés à l'esprit de défense et aux responsabilités civiques, découvrent les opportunités professionnelles** offertes par la Défense et sont **initiés aux gestes de premiers secours**. C'est également un moyen de venir en aide aux jeunes détectés en difficultés de lecture ou d'insertion sociale en les orientant vers les structures adaptées comme les « **Missions Locales** » ou les « **EPIDe** » (Etablissement Public d'Insertion).



Présentation des Métiers de l'Armée de l'Air



L'Armée de l'Air offre **3000** emplois sur toute la France en **2009**, dans plus de trente métiers.

Il existe différents types de recrutements, tous accessibles suivant des conditions d'âge et de niveau scolaire :

- * les « **Elèves Officiers** » du « **Personnel Navigant** » sont recrutés parmi des candidats âgés de moins de 22 ans et titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement général ou technologique. Ils sont employés en tant que **pilote** ou **navigateur systèmes d'armes**.
- * les « **Sous-Officiers Spécialistes** », âgés de moins de 24 ans et titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement général ou technologique, sont employés dans des domaines aussi variés et différents tels que le **contrôle aérien**, la **mécanique**, l'**électronique**, l'**informatique**, la **télécommunication**, les **gestions de personnel, financière et logistique...**
- * les « **Militaires Techniciens de l'Air** », âgés de moins de 25 ans et justifiant d'un niveau scolaire de fin de classe de troisième ou titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel, peuvent postuler pour les métiers de la **sécurité**, de la **mécanique**, de la **restauration**, du **secrétariat...**

Sur le plan local, **58** jeunes issus des **Pyrénées Orientales** et de l'**Aude** ont intégré l'Armée de l'air en **2008**.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à venir rencontrer vos conseillers lors des différentes permanences ou à les contacter au « **Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées** », « **Bureau Air** » de Perpignan - 40, Avenue Gilbert Brutus - BP 70947 - 66020 Perpignan Cedex - Tél. : 04.68.34.69.03 - Fax : 04.68.34.68.71
Email : cirfa.perpignan@recrutement.air.defense.gouv.fr

INFORMATIONS PRATIQUES (suite)

Dispositif Canicule

La loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, confie aux Maires la charge de recenser à leur demande (ou celle d'un proche) les personnes isolées et résidant à leur domicile.

Chaque Mairie est tenue d'établir un registre nominatif de ces personnes susceptibles de nécessiter l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence.

Cette inscription est facultative mais peut vous concerner si vous vivez seul(e) à votre domicile. S'agissant d'une démarche volontaire, il vous sera demandé de confirmer votre demande d'inscription par écrit.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser à la Mairie.



LA VIE DES ECOLES



Rentrée Scolaire

La rentrée scolaire des Ecoles Maternelle et Primaire de Saint-Genis des Fontaines, aura lieu le

*** Jeudi 3 Septembre 2009 à 9h00 ***

Garderie Péri-Scolaire



Sont admis, les enfants de l'Ecole Maternelle (à partir de 3 ans) et de l'Ecole Primaire dont les deux parents travaillent (justificatifs indispensables à toute inscription). La garderie fonctionne tous les jours de classe de 7h30 à 9h00 et de 16h45 à 18h.

Inscriptions à la Cantine

Le Restaurant Scolaire est ouvert aux enfants à partir de 2 ans et demi (nés avant Mars 2007) et dont les deux parents travaillent (sur présentation de justificatifs : bulletin de salaire et contrat de travail).

Deux modes de paiement :

- * Tarif annuel forfaitaire réglé en 10 acomptes égaux (obligation de payer 10 mois), possibilité de prélèvement
- * Fréquentation irrégulière : préciser les jours et mois de consommation. La participation sera calculée selon le nombre de jours, sur la base du prix du ticket unitaire.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 20 Août dernier délai.

Pour toute l'année, le paiement devra être effectué obligatoirement avant le 20 du mois pour le mois suivant, au Secrétariat de la Mairie, de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Les délais passés, les inscriptions ne seront, désormais, plus prises en compte.



Ouverture d'une Classe à l'Ecole Élémentaire « Les Platanes »

La demande d'ouverture de classe formulée en début d'année par M^{me} Claire Hibal, Directrice de l'Ecole Élémentaire, a été acceptée par l'Inspecteur d'Académie.

Le Conseil Municipal, en séance du 13.05.2009, a accepté à l'unanimité cette création. Il y aura, donc, six classes à la rentrée 2009. Cette ouverture se justifie par le nombre croissant d'élèves fréquentant l'établissement.

En outre, plus de 30 enfants arrivant de l'Ecole maternelle sont attendus à la rentrée scolaire prochaine alors que les élèves de CM2 en partance pour le Collège, ne sont qu'une vingtaine. Cette classe supplémentaire implique un nouvel aménagement de l'espace.

La Municipalité entreprendra les travaux nécessaires pendant les vacances d'été pour permettre à tous les élèves, enseignants et intervenants extérieurs, de travailler dans des conditions optimales.

LA VIE DES ECOLES (suite)

Bilan du Loto et de la Tombola de l'Ecole Maternelle « Pierre Brossolette » / Fête de Fin d'Année

Les parents ont privilégié la « **Tombola** » ; leurs aînés, toujours fidèles, ont largement participé au « **Loto** ».
Finalement, les uns et les autres, à leur manière, ont contribué au succès de cette journée organisée par les Représentants de Parents d'élèves et dont le bénéfice a été intégralement versé à la « **Coopérative Scolaire** » de l'école.
Une fête de fin d'année prend tout son sens uniquement si, en préambule, elle traduit une réelle volonté des parents à aller à la rencontre de l'Ecole et des Enseignants à qui leurs enfants sont confiés. Elle peut être l'occasion d'un changement de regard des parents et d'une prise de conscience sur l'importance de la communication Parents/Ecole, favorisant ainsi une **relation dynamique** avec l'enseignant et **constructive** pour l'élève.

Ce défi, voulu et tacitement orchestré par le **Directeur de l'Ecole Maternelle, Monsieur Thierry Lefebvre**, a permis aux parents d'exprimer et de confronter leurs souhaits et leurs points de vue quant au contenu et à l'organisation de cet évènement.

L'implication d'un grand nombre d'entre eux a permis l'élaboration d'une fête qui se veut à la fois conviviale, ludique et instructive tant pour les petits que pour les grands.

Souhaitons que la même énergie se mobilise, d'année en année, pour la plus grande joie de tous.

Bien Vivre le Temps du Repas

A la rentrée 2009, comme c'est le cas déjà depuis un an, les élèves fréquentant la Cantine devront appliquer les règles de « **Bien Vivre le Temps du Repas** », dans le souci de respecter à la fois le personnel et les autres enfants.

Tout manquement sera signalé et pourra donner lieu à une exclusion temporaire.



Théâtre à l'Ecole Primaire

Les enfants de l'Ecole Primaire ont, comme chaque année, eu la joie de présenter le fruit de leur activité de Théâtre.

Leurs parents ont, ainsi, pu profiter et apprécier le travail accompli au cours de l'année ; la représentation a eu lieu le 26 Juin dernier à 18h00, dans la cour de l'Ecole Elementaire.

UN DEFIBRILLATEUR SUR LA COMMUNE



Comme vous avez pu le remarquer devant l'Accueil du Cloître et l'Office du Tourisme, un défibrillateur a été installé, offert par le Conseil Général.

Il est accessible à tous, 24h/24.

Son fonctionnement semi-automatique permet à toute personne de l'utiliser en cas de nécessité. Cependant, dix personnes ont assisté à une présentation de son utilisation.

Un autre défibrillateur portable, offert par le « Lyon's Club de Saint-Cyprien » est à disposition à l'Office du Tourisme/Accueil du Cloître.

LA COMMUNE EN TRAVAUX

Gendarmerie

Première phase : après le « 1^{er} coup de pioche » en Novembre 2007, les travaux ont pris un certain retard dû à quelques problèmes techniques et administratifs mais aussi à la météo.

C'est avec satisfaction que les 7 villas ont pu être livrées à la mi-Décembre 2008 et que les Gendarmes en ont pris possession, intégrant ainsi des logements agréables.

Le fonctionnement de la brigade continue, néanmoins, dans les « Algécos », ensemble de locaux provisoires exigus qui leur permet cependant de continuer leur mission.

Les 2^{ème} et 3^{ème} phases ont débuté le 2 Février avec la **démolition de l'ancienne caserne**, travail réalisé rondement par l'entreprise spécialisée, suivi de l'implantation et de la construction des locaux administratifs, garages et logements des Gendarmes-Adjoints.

La **livraison de ces locaux** est prévue en **Décembre 2009** et la 4^{ème} phase (construction des deux derniers logements), courant Mai 2010.

La suppression d'une partie du **parking** nécessitera un **réaménagement complet** des emplacements permettant à la Commune de régler la circulation et de sécuriser l'accès à l'Ecole pour les enfants.

La mise en discrétion des réseaux secs (câbles EDF, éclairage public et téléphone), la pose de nouveaux candélabres, l'aménagement des trottoirs et de la chaussée de « **L'Allée des Moines** », depuis le carrefour de « **La Poste** » jusqu'à la « **Rue Saint-Antoine** », compléteront la mise en esthétique de ce secteur.



Restauration des Rues

Les Saint-Genisiens qui empruntent la « **Rue Jean Jaurès** », la « **Rue des Jardins** », la « **Rue Pasteur** » et la « **Rue du Néoulous** » constatent, tous les jours, la dégradation des chaussées et les travaux ne démarrent pas.

A cet état de fait, il y a une explication ; les travaux d'aménagement de la 2^{ème} partie de la « **Rue Jean Jaurès** » ne sont pas terminés : reste à faire la **mise en discrétion des câbles électriques** et une **intervention sur le réseau téléphonique**.

Le projet lui-même est finalisé.

Les **rues seront restaurées en 2009**, comme prévu.

L'ENVIRONNEMENT

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux



Les **Déchets d'Activités de Soins Infectieux (DASRI)** sont classés parmi les déchets dangereux soumis à une législation précise et doivent faire l'objet d'un traitement particulier. Parce que toute personne qui produit ces déchets est tenue de les éliminer et parce que de trop nombreux accidents se sont produits, il devient nécessaire d'organiser une filière adaptée de collecte et d'élimination des « **DASRI** ».

« **ADS 66** », Association d'intérêt général, apporte une réponse en organisant la collecte et l'élimination sécurisée des déchets de soins piquants, coupants et tranchants produits par les patients en auto-traitement injectable.

A ce jour, la **collecte est organisée** sur les territoires des **Communautés de Communes du Haut Vallespir, des Aspres et du Syndicat Mixte de Déchetterie d'Elne**.

L'Association a pour objectif d'étendre son dispositif à l'ensemble du Département et lance, d'ores et déjà, un appel à toutes les Collectivités préoccupées par la problématique des **DASRI** et souhaitant s'engager pour leurs administrés.

Mais, dans l'attente « **ADS 66** » vous permet d'éliminer vos déchets de soins anonymement et en toute sécurité en adhérant à l'Association. « **ADS 66** » reste à l'écoute de toutes vos questions et vos suggestions.

Pour plus d'information, contacter « **ADS 66** » à l'adresse suivante :

7, Place des Deux Catalognes - 66180 Villeneuve-de-la-Raho [Mail : technique@ads66.fr](mailto:technique@ads66.fr)

POLLUTION ELECTROMAGNÉTIQUE



Le 15 avril 2008, le Conseil Municipal en séance publique décide de faire contrôler le rayonnement électromagnétique sur le territoire de la Commune.

Un conseiller est chargé de contacter un laboratoire indépendant.

Le laboratoire contacté a effectué, le 2 mai 2008, des mesures en 14 points de la commune en présence de trois résidents.

Les mesures montrent à l'évidence une absence de nuisance selon les normes en vigueur en France : la valeur maximale relevée se révèle 35 fois inférieure aux normes ; dans la cour de l'Ecole Maternelle, cette valeur est 400 fois inférieure aux normes.

Le compte rendu de cette étude est consultable en Mairie, pendant les heures d'ouverture.

« Opération Pilote Trions Mieux : RAPPEL »

Vous avez constaté que depuis le **15 Juin dernier un changement** s'est opéré dans la « **Collecte des Ordures Ménagères** » pour une durée de **6 mois**.

Dorénavant, c'est une **tournée de nuit** qui s'effectuera de **19h30 à 3h00** du matin avec un changement de fréquence : un **seul ramassage** de la poubelle marron au lieu de deux.

Pour des raisons pratiques, **seul le secteur pavillonnaire sera concerné** :

- * **quartier est**
 - > Lundi : conteneur marron
 - > Mardi : conteneur jaune
- * **pour les autres secteurs pavillonnaires**
 - > Jeudi : conteneur jaune
 - > Vendredi : conteneur marron
- * **pour l'hyper-centre**
 - > pas de changement

Cette décision a dû être prise par les responsables de la « **Communauté de Communes Albères/Côte Vermeille** » dans le but de ne pas avoir à augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Cette nouvelle organisation répond, donc, à un souci d'économie.

Si vous souhaitez plus d'informations, **deux numéros de téléphone sont à votre disposition** :

> **SYDETOM : 0 800 332 438**

> **Communauté de Communes Albères/Côte Vermeille : 04 68 81 63 77**

ASVAC

Association pour la Sauvegarde des Valeurs Archéologiques et Culturelles

Depuis plus de trente ans, en liaison très étroite avec la Municipalité et ses édiles successifs, l'ASVAC s'emploie à reconstituer le patrimoine historique de la bourgade et à accroître sa notoriété.

Son premier acte, entre 1976 et 1980, a conduit au retour des trois quarts des chapiteaux et colonnes du cloître roman du XIII^{ème} démantelé en 1926-28 et installé en Ile de France ; puis de suivre, avec les autorités compétentes, la reconstruction et la restauration du site.

De ce fait, **90% des pierres sont authentiques et remises rigoureusement à leur emplacement originel**. Quelques années plus tard, grâce à ses relations avec les responsables du Louvre, la pierre épigraphiée de l'Abbé Ramòn, décédé sur le site en 1196, a pu être rachetée et retrouver la place qu'elle occupait dans l'enceinte du cloître de laquelle elle avait été soustraite au XIX^{ème} siècle.

De multiples objets et documents ont été réalisés qui sont autant de « porteurs » de l'histoire et de l'archéologie du monastère bénédictin : médaille réalisée par l'Hôtel des Monnaies, brochures diverses, enveloppes illustrées pré timbrées, etc. Chaque année, à la mi-septembre, l'ASVAC pilote les « **Journées du Patrimoine** » et accueille, régulièrement, plus de **cinq cents personnes** : visites commentées, stands de documents d'archives, expositions, chant choral ou conférence.

Depuis près de quinze ans, elle initie les enfants de la classe du CM1 aux caractéristiques de l'art roman et aux principaux évènements historiques locaux en liaison avec l'Histoire générale.

Elle organise aussi, une ou deux fois par an, des conférences à caractère historique et culturel ainsi que des visites en d'autres lieux renommés du Languedoc-Roussillon et de Catalogne.

Dernier chantier récemment ouvert : **la création d'un site Internet** afin de faciliter la diffusion de notre fonds documentaire et de dialoguer avec des internautes avertis.

Autre **préoccupation actuelle majeure** : **la sauvegarde du « linteau »**, pierre romane sculptée la plus ancienne connue, qui date de l'an 1019-1020.

Depuis plus de quinze années, l'ASVAC fait pression sur les services compétents de l'Etat pour protéger le marbre de l'agression des micro-organismes et des agents chimiques ambiants. Sa conviction est désormais établie - l'assemblée générale du 14 mars l'a confirmé - **que seul le transfert du linteau dans l'église constituera la solution idéale pour lutter contre toutes les formes d'agression et les risques de dégradation physique**. Cette opération ne serait rien d'autre que le **repositionnement du marbre à son emplacement originel** : en effet, lors de sa sculpture, ce marbre était un devant d'autel (antependium). Lors des importants travaux qui, au XII^{ème} siècle, ont totalement remodelé la façade de l'église, il a été réemployé en simple parement du linteau classique en pierre. Un antependium en bois, peint par le Maître Alexandre au XII^{ème}, hélas disparu fin XIX^{ème}, l'avait remplacé devant l'autel.

L'ASVAC, en étroite communion d'idée avec la Municipalité, s'emploie à faire valider cette proposition de transfert.

Vous qui êtes sensible aux choses de l'histoire, de l'architecture et de la culture, dont notre bourgade est si riche, sachez que l'association sera heureuse de vous accueillir parmi ses membres et de vous associer très étroitement à toutes ses activités. (Contact au **04 68 89 71 84**).

ANIMATIONS

Carnaval à Saint-Genis



Que la surprise fut grande pour petits et grands quand tout le monde fut réuni sur la Place Jean Rolland avant de partir à travers les rues du centre du village, sur un superbe char confectionné par divers membres d'Associations. « L'UNRPA » en fut le maître d'œuvre.

Le début du cortège fut mené tambour battant par les « **Majorettes** » et « **Les Tambours de St-Genis** » et fermé par l'équipe du « **Cyclo Loisirs** ». D'ailleurs, il n'y avait que les vélos reconnaissables ; leurs propriétaires, eux, étaient méconnaissables.

Certains déguisements étaient époustouffants : l'ensemble fut des plus surprenant. Comme à l'accoutumée, les petits ne manquaient pas d'imagination ; les grands (bénévoles et associations) avaient fait de gros efforts et aux dires de certains commerces des alentours, Saint-Genis avait tout dévalisé. Ca voulait tout dire !!!



La cavalcade fut à l'image des « **Carnavaliers** » : toute aussi réussie. L'ambiance allait bon train jusqu'au retour à la Salle Polyvalente où fut distribué aux enfants, un bon goûter. Après s'être désaltérés et rassasiés, ils ont pu participer à plusieurs ateliers avec diverses animations et jeux organisés par la « **Gym Volontaire** » : **parcours du petit combattant** mais aussi jeux de conserves par « **L'Association des Parents d'Elèves** » et une superbe tombola offerte par « **Les Ch'ti** ».

Il fallut attendre la tombée du jour pour que le **feu d'artifice** soit tiré : celui-ci fut « **la cerise sur le gâteau** » qui clôtura ce bel après-midi récréatif.

Chacun pu, ensuite, regagner son foyer à la fois exténué et ravi de cette échappée belle.

ANIMATIONS (suite)

“Foot de Rue au City Stade”



C'est grâce à la volonté opiniâtre de deux jeunes adolescents de St Genis des Fontaines que plus de trente enfants de 8 à 13 ans se sont retrouvés le lundi de Pentecôte au “City Stade” pour un tournoi de “Foot de Rue”. Vincent Martin-Tarbouriech et Thomas Carle, respectivement âgés de 12 et 11 ans, ont pris en charge l'intégralité de l'organisation de cette journée depuis les inscriptions des équipes jusqu'à la remise des coupes. Les enfants ont tous apporté leur pique-nique ; une buvette offerte par les parents leur était proposée.

Les équipes constituées en deux poules étaient formées de cinq enfants ; les matchs d'une durée de 10 mn ont permis à tous de jouer plusieurs fois.

Les vainqueurs ont remporté une coupe ainsi que le meilleur buteur. Finalement, tous sont repartis ravis d'avoir participé à ce premier tournoi de foot de rue dans une ambiance de franche camaraderie et se promettant d'organiser encore à plus grande échelle une nouvelle rencontre.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ECOLE DE RUGBY DES ALBÈRES

Notre Association a pour vocation d'initier à la pratique du « Rugby », les enfants de 5 à 12 ans au travers d'entraînements et de compétitions.

Forts de 57 enfants licenciés et 10 adultes encadrants, issus de tous les villages des Albères, nous voulons véhiculer les valeurs du rugby que sont la « Solidarité, le Respect, le Courage ».

Unique sport collectif de combat, le rugby permet de développer la volonté, l'esprit de camaraderie, la motricité.

Nous accueillons les enfants tous les Mardis de 18h à 19h30, en alternance sur les stades de Laroque et de Villelongue.

Nos séances se veulent ludiques et conviviales.

« Le RÉSULTAT n'est pas le BUT ; c'est la CONSÉQUENCE »

Lâches ta play, ta Wi, ta DS et rejoins-nous au « Rugby » !!!



Le Président, Stéphane Carrère

Atelier de Dessin et de Peinture

« L'Atelier de Dessin et de Peinture » de Saint Genis des Fontaines, vous invite à venir chaque **Vendredi de 14 heures à 18 heures**, dans la Salle du Foyer, au-dessus de l'accueil du Cloître.

Les inscriptions seront prises le **18 septembre** pour l'année **2009-2010**.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre sa Présidente, Madame CORDOUAN, au 04 68 89 66 94.

LE THÉÂTRE DES ALBÈRES

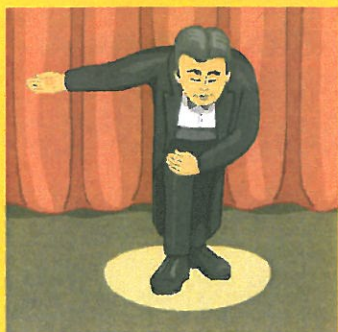
Petit nouveau à Saint-Genis des Fontaines, il se compose d'une troupe de sept comédiens, très motivés, dont l'objectif principal est de divertir.

Après plusieurs mois de répétition, ils ont présenté leur premier spectacle le 19 Juin dernier à la Salle Polyvalente.

Il s'agit bien sûr d'une comédie avec des personnages hauts en couleur et pleins de fantaisie.

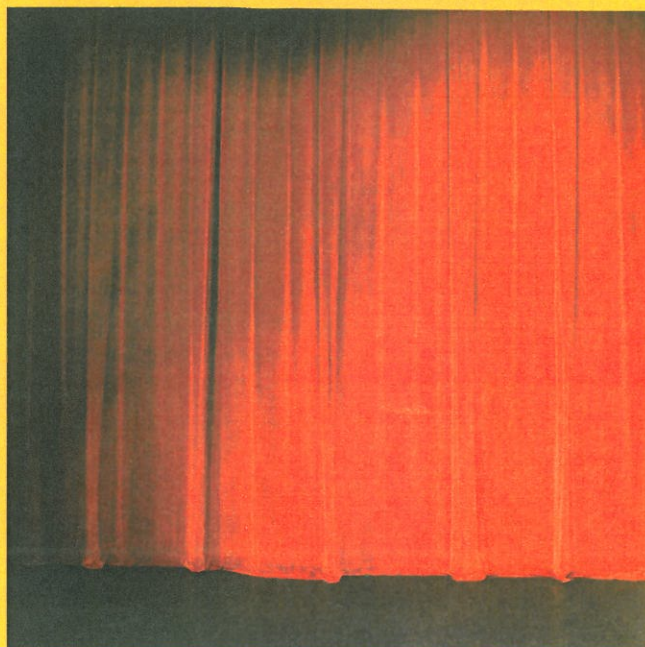
Son titre, « Fausses Rencontres Ordinaires ».

Une seconde présentation aura lieu le 24 Juillet et une troisième le 21 Août.



A partir de Septembre, ils continueront à peaufiner leur spectacle pour le présenter dans les Communes environnantes et mettront en chantier une nouvelle pièce, une comédie bien sûr, à voir en 2010.

Mais en attendant, allez les voir les 24 Juillet et 21 Août prochains : QUE DU BONHEUR !



EXPOSITIONS

Galerie des Deux Clochers

- | | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|-----------|
| • du 9 Juin au 15 Juillet | Françoise COURTY | Peintures |
| • du 20 Juillet au 31 Octobre | Académie Artistique du Pays Catalan | Peintures |

SAINT-GENIS EN FETE

Juillet

- du 17/07 au 4/08 Cloître, « **Symposium de Sculptures** » organisé par le « **Lyon's Club de Saint-Cyprien** »
22h00, Place Charles de Gaulle, « **Séance de Cinéma** » : « **Harry Potter et le prince de sang mêlé** » organisée par « **Cinémaginaire** » - Entrée : 5 € / 4 €
- Mardi 21
- Mercredi 22 Devant le Cloître et « **l'Office du Tourisme** », 18h30, « **Apéritif de Terroir** » organisé par « **l'Office de Tourisme** »
21h00, Eglise, « **Concert** » organisé par le « **Festival Lyrique des Pays Catalans** » - Entrée payante
- Vendredi 24 21h00, Salle Polyvalente, « **Représentation Théâtrale** » organisée par le « **Théâtre des Albères** »
- Dimanche 26 Salle Polyvalente, « **Loto** » organisé par « **La Pétanque Saint-Genissienne** »
Terrain de Boules, « **Concours de Pétanque** » organisé par « **La Pétanque Saint-Genissienne** »
- Mardi 28 21h00, Eglise, « **Concert** » organisé par le « **Festival Lyrique des Pays Catalans** » - Entrée payante
- Vendredi 31 21h00, Eglise, « **Concert** » organisé par le « **Festival Lyrique des Pays Catalans** » - Entrée payante

Août

- Mardi 4 21h00, Place Charles de Gaulle, « **Séance de Cinéma** » : « **Le dernier là-haut** » organisée par « **Cinémaginaire** » - Entrée : 5 € / 4 €
- Jeudi 6 21h00, Au Cloître, « **3^{ème} Festival du Jazz et du Vin** » : « **Alain Brunet et Akpe** », « **Motion/ Jazz Funk Electro** » organisé par la Municipalité avec la participation de « **l'Office du Tourisme** » - Entrée payante
- Vendredi 7 21h00, Au Cloître, « **3^{ème} Festival du Jazz et du Vin** » : « **Hommage à Sydney Bechet pour le 50^{ème} Anniversaire de sa Mort : Jean Jacques Taïb Quintet** » organisé par la Municipalité avec la participation de « **l'Office du Tourisme** » - Entrée payante
- Samedi 8 21h00, Au Cloître, « **3^{ème} Festival du Jazz et du Vin** » : « **Let It Be** » chante « **Les Beattles** » organisé par la Municipalité avec la participation de « **l'Office du Tourisme** » - Entrée payante
- Dimanche 9 21h00, Eglise, « **Concert de Gospel** » donné par « **New Gospel Family** » - Entrée : 15 € / 10 €
- Mardi 11 18h30, Devant le Cloître et « **l'Office du Tourisme** », « **Apéritif de Terroir** » organisé par la Municipalité et « **l'Office de Tourisme** »
- Jeudi 13 19h00, Place Jean Rolland, « **Fête Catalane** » : « **Marché Nocturne, Sardinade, Sardanes** avec la « **Cobla Les Tres Vents** » (21h30), « **Chants Catalans** » organisée par la Municipalité avec la participation de « **l'Office du Tourisme** », « **Sant-Genis Sardanista** » et « **Els Goigs Tradicionals** »
- Samedi 15 21h00, Place Jean Rolland, « **Soirée Country** » organisée par « **Les Bad Girls Dancers** »
- Lundi 17 21h00, Place Charles de Gaulle, « **Séance de Cinéma** » organisée par « **Cinémaginaire** »
Entrée : 5 € / 4 €
- Mardi 18 21h00, Place Jean Rolland, « **Cantabile** » organisé par « **Les Cantarells** »
- Jeudi 20 21h00, Salle Polyvalente, « **Rifle** » organisée par « **l'Office de Tourisme** »
- Vendredi 21 21h00, Salle Polyvalente, « **Représentation Théâtrale** » organisée par le « **Théâtre des Albères** »

SAINT-GENIS EN FETE (suite)

Calendrier des Manifestations 2009

Le calendrier 2009 des manifestations sur la Commune n'étant pas arrêté à la date d'édition du présent Bulletin Municipal, nous vous invitons à joindre « l'Office du Tourisme » afin d'obtenir les informations qui vous seraient utiles.

LES TRUCS DE MA GRAND'MÈRE



Nettoyer la vitre de votre insert de cheminée

Prendre une éponge humide, la tapoter sur la cendre, la passer sur la vitre pour la nettoyer. Rincer votre éponge pour enlever toutes traces de cendre sur la vitre. Essuyer avec un essuie tout. Résultat garanti !

Eviter le repassage

Mettre le curseur d'essorage de votre machine à zéro. Etendre le linge ainsi détrempé (dehors !). Le poids de l'eau va tirer la quasi totalité des plis ! Et stop au repassage.

Enlever les odeurs des poubelles

Pour enlever les odeurs désagréables des poubelles mettre au fond de celle-ci un peu de litière pour chat. Tout simple !

Nettoyer des ustensiles en cuivre

Prendre un blanc d'œuf mélangé avec de la farine et ajouter du vinaigre blanc. Pour les proportions, il convient que la texture ait l'allure d'une pâte. On recouvre l'ustensile de cette préparation, intérieur, comme extérieur, on frotte sans rayer, on rince à l'eau claire ; et voilà votre ustensile prêt à être utilisé sans être passé par les décapants toxiques !

Nettoyer les souillures de mouches.

Pour nettoyer les souillures de mouches sur des fauteuils en cuir passer un coton ou un « sopalin » enduit de lait, le résultat est instantané.

Nettoyer des autocollants

Le nettoyage des autocollants se fait en mettant de la laque à cheveux : on attend quelques minutes et ensuite, il suffit de gratter avec une raclette métallique.

Défroisser un vêtement déjà utilisé

Vous n'avez porté votre pantalon qu'une petite heure hier et vous le retrouvez tout froissé aujourd'hui ? Pas de problème : placez-le sur un cintre, remplissez d'eau une bouteille munie d'un vaporisateur, puis vaporisez les endroits chiffonnés. Laissez sécher à l'air ambiant. Votre pantalon sera prêt à être porté une seconde fois !

Eviter la buée sur les miroirs

A l'aide d'un savon, frottez vos glaces afin de laisser du savon sur toute la surface vitrée, si celui-ci est trop sec humidifier le légèrement. Prenez un tissu propre et non pelucheux et frottez votre glace jusqu'à totale disparition du savon, renouvelez l'opération quand la buée revient environ une fois par mois.

Résorber une tache d'eau de javel

Appliquez aussitôt et directement sur la tache de l'alcool ménager. L'alcool permettra d'éliminer la tache sans trop de dégâts pour le tissu, qui risque de déteindre sous l'effet de la Javel !



ALARMES SANS FIL (certifiées NFA2P*) - **AUTOMATISMES DE PORTAIL**
INTERPHONES SANS FIL - TÉLÉSURVEILLANCE - VIDEO SECURITE



Stores | Alarmes | Automatismes | Fermetures
 Portails | Portes de Garage | Volets

VOS AGENCES PROXEO



Centre commercial des Albères 66740 Laroque-des-Albères | ZA La Tuilerie 66740 Saint-Genis-des-Fontaines

Tél. : 04 68 89 87 98

www.alar-me-sme.com - www.prox eo.fr

INSTALLATEURS INDÉPENDANTS, MEMBRES OFFICIELS DU RÉSEAU PROXEO

* Gammas Copie et Espace - Dalem



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT



FAÇADE

Peinture - Enduit Monocouche
 Sablage - Rejointement de pierre

RÉNOVATION INTÉRIEURE

Peinture - Décoration
 Enduit bagarre - tissus tendu

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

Pavillon - Clôture - Charpente
 Couverture - Piscine - Carrelage

Tél. : 04 68 68 96 55 - Port. : 06 71 66 02 19

Fax : 04 68 68 92 07 - sarl.brda@orange.fr

Lieu-dit al. Bachous - 66740 Villelongue-dels-Monts



AMBULANCES CAPEILLE Successeurs



Conseil & Assistance
 Taxis - VSL
 Transports de groupe & 
 Toutes distances
 24h / 24 - 7j / 7
 Commune de stationnement
 Laroque-des-Albères

PF Service de Pompes Funèbres
 Chambre Funéraire
 Transports avant et après
 mise en bière
 Organisation complète d'obsèques
 Contrats Obsèques

Tél. : 04 68 95 33 33 - 41 avenue de la Côte Vermeille - 66740 Laroque-des-Albères



La Marjolaine
 20 ans d'expérience à votre service !
 Réception - Banquet - Mariage - Buffet...
 pour réussir vos événements !
 Livraison/Service
 Traiteur Plats Régionaux
 Plats à emporter
 Réservation 04 68 89 10 14
 14 rue des Ecoles - Saint-Genis-des-Fontaines



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 S.A.R.L. Jésus CAMPOS
 Alarme
 Chauffage - Climatisation
 Tél. : 04 68 89 61 15 - Fax : 04 68 89 74 48
 5 ZA Matemala - Villelongue-dels-Monts
 jesus.campos@wanadoo.fr



ALABERT AUTOMOBILES
RENAULT Votre Agent RENAULT
 VENTES NEUFS & OCCASIONS
 Réparations toutes marques
 Mécanique - Carrosserie
 Peinture - Dépannage
 Véhicule de courtoisie

 Tél. : 04 68 89 71 35 - Port. : 06 32 07 47 55
 La Biscompte - Route du Boulou - 66740 Saint-Genis-des-Fontaines



INTERMARCHÉ
 Les Mousquetaires
LES PRIX LES PLUS BAS MÊME L'ÉTÉ
 Ouvert sans interruption
 du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h00
 et le Dimanche matin en saison


24h / 24


Gaz


Photocopie


Préimpression


Développement photo

Tél. : 04 68 95 40 00 - 66690 Saint-André